

Maître Cécile TURON, Avocat au Barreau des Hauts de Seine
demeurant 1 rue des Deux Gares à RUEIL-MALMAISON (92500)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur - Tribunal Judiciaire de NANTERRE
6, rue Pablo Neruda – Salle B – Rez-de-chaussée de l'annexe du tribunal

L'adjudication aura lieu le JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 à 14 H

Aux requête, poursuites et diligences du : **Syndicat des copropriétaires du 109 Bis route de la Reine à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)**, représenté par son Syndic le Cabinet JOURDAN, S.A au capital de 200.000 €, RCS Nanterre 702 052 994 dont le siège social est 41 avenue André Morizet à 92100 BOULOGNE, agissant en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège social. Ayant pour Avocat **M^e Cécile TURON**, Avocat au Barreau des Hauts de Seine.

DESIGNATION

UN STUDIO DE 34,10m² et UNE CAVE sis à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)

109 Bis ROUTE DE LA REINE

Cadastrés Section AC n°35 pour une contenance de 15a 07ca

LOT 224 : UN STUDIO RD 23, au 2^{ème} étage sur cour, à gauche en sortant de l'ascenseur comprenant : entrée avec cuisine, une pièce, salle d'eau avec WC, une chambre. Jouissance de la terrasse balcon.

LOT 225 : UNE CAVE C16, au 2^{ème} sous-sol.

OCCUPE

MISE à PRIX : 26.000 Euros

Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats inscrits près le Tribunal Judiciaire de NANTERRE
Fait et rédigé à RUEIL-MALMAISON, le 05 Juillet 2021 signé, **M^e Cécile TURON**

S'adresser pour tous renseignements :

1°) M^e Cécile TURON, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, 1 rue des Deux Gares 92500 RUEIL-MALMAISON. **2°) Selafa Cabinet CASSEL**, Avocats à la Cour, 84 rue d'Amsterdam 75009 PARIS - **tél : 01 44 70 60 19 et www.cabinetcassel.com**
3°) Au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, où le cahier des conditions de vente est déposé sous le n° de RG 21/00008.

**Et sur les lieux pour visiter le JEUDI 26 AOUT 2021 de 14H à 15H
(PORT DU MASQUE)**